

## Question d'actualité de Kattrin Jadin à Didier Reynders (VPM Affaires étrangères et européennes et Défense) sur "Le processus de paix au proche Orient"

**Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, c'est non sans émotion que je m'adresse à vous pour la dernière fois dans cet hémicycle. Je rappelle d'ailleurs que ma première intervention vous était adressée à l'époque, il y a douze ans, en tant que ministre des Finances. Le temps passe. Je suis émue.

Monsieur le ministre, vous parlez d'un dossier important et je sais qu'il vous occupera également dans vos fonctions futures. Nous avons dû reprendre ce dossier ces dernières années de manière régulière. Force est de constater que les relations entre l'État d'Israël et l'Autorité palestinienne traversent une nouvelle fois une passe très difficile.

Le tir de plus de 450 roquettes vers les zones habitées du territoire israélien depuis la bande de Gaza, l'impossibilité de former un gouvernement israélien depuis de longs mois et la perspective d'une troisième élection en mars 2020, ainsi que la dernière décision américaine de considérer les colonies israéliennes comme parfaitement légales n'en sont que quelques éléments qui aggravent évidemment la situation.

La Belgique a toujours considéré que la situation d'Israël n'est et ne sera jamais négociable. Elle doit s'inscrire dans un règlement régional. Nous rappelons notre soutien indéfectible à la solution des deux États mais nous jugeons aussi que la politique israélienne de colonisation dans les territoires palestiniens occupés est contraire au droit international, notamment à la cinquième Convention de Genève. Elle contrevient aux résolutions du Conseil de sécurité dont la dernière résolution 2334.

Avec près de 650 000 colons en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, nous sommes proches d'un point de non-retour.

J'en viens aux questions, monsieur le président. Je sais que vous êtes très sévère à ce sujet.

Après huit années brillantes, monsieur le ministre des Affaires étrangères, passées à la tête de notre diplomatie, je voudrais que vous nous rappeliez la position belge concernant le processus de paix au Proche-Orient et la condamnation des décisions unilatérales menées par les parties remettant en cause la solution des deux États.

Je souhaiterais également savoir si nous soutenons la présence sur le terrain du directeur de Human Rights Watch en Israël et en Palestine. Dans l'attente d'une paix durable qui apporte une solution juste réaliste et pérenne, la question des réfugiés palestiniens est essentielle. Quelle est la capacité de l'organisation à mettre en oeuvre son mandat et à poursuivre ses opérations?

Enfin, comment pouvons-nous réconcilier les positions américaine et européenne sur ce dossier difficile?

**Didier Reynders**, ministre: Monsieur le président, madame Jadin, d'abord, c'est un dossier qui nous a énormément occupés et pas seulement ces huit dernières années. Malheureusement, le conflit au Moyen-Orient existe depuis bien plus longtemps. Je voudrais revenir sur deux ou trois éléments que vous avez évoqués.

Pour le premier, en tant que Belges mais aussi en tant qu'Européens, nous continuons de plaider pour une solution à deux États qui doit passer par une négociation directe entre l'Autorité palestinienne et ce qui devrait un jour redevenir un gouvernement israélien.

Le deuxième élément, c'est que nous demandons le respect du droit international. C'est pourquoi il y a une très grande inquiétude dans l'Union européenne comme en Belgique, quand on regarde l'évolution de la position américaine sur la colonisation. Nous considérons ces colonies comme contraires à l'ordre international. Elles doivent dès lors être fermement condamnées.

Vous vous souviendrez que j'ai demandé à plusieurs reprises qu'au niveau du Benelux - et j'espère que l'on va pouvoir avancer très concrètement -, on aille même vers la labellisation des produits venant de ces colonies pour que les citoyens puissent voir à quel type de produit ils ont affaire.

Cela n'empêche pas que nous ayons - je l'ai toujours répété - une compréhension pour les préoccupations d'Israël en matière de sécurité. Une solution à deux États passe probablement par la même capitale, Jérusalem, mais aussi par des garanties de développement économique comme de sécurité pour ces deux États, à l'avenir. Nous allons continuer à travailler dans cette direction.

Pour ce qui concerne les défenseurs des droits humains, nous avons déjà demandé à Israël de revenir sur sa position. Vous parlez en fait d'Omar Shakir, ce responsable qui a vu son visa refusé. On en a déjà débattu en commission. Je pense que c'était une question de M. De Vriendt.

Comment réconcilier la position américaine et la position européenne? Je ne sais pas si, pour l'instant, c'est réalisable. Ce qu'il faudrait surtout réconcilier, c'est l'idée de mettre à nouveau autour de la table les autorités palestiniennes et les autorités israéliennes et de faire en sorte que soit clairement privilégiée la solution à deux États. C'est dans ce sens que l'on souhaite travailler.

Je vous remercie de m'avoir permis de refaire le point sur cette question qui va encore vous occuper très longtemps.

Monsieur le président, je devrais probablement dans les heures ou les jours à venir, vous transmettre une lettre pour vous demander de mettre fin à mes activités dans cette Assemblée, au moins pour une période, après 27 ans de présence sur ces bancs et après une vingtaine d'années sur le banc des ministres. J'attendrai de signer cette lettre. Qui sait si, dans les années à venir, vous ne me poserez pas encore de temps en temps des questions?

Ou bien peut-être reviendrai-je moi-même dans cette Assemblée pour poser des questions? (*Applaudissements*)

De **voorzitter**: Voor de repliek wil ik minister Reyners bedanken voor zo veel jaren inzet in de politiek. We hebben elkaar leren kennen in de tijd van de oppositie.

Nous avons été ensemble dans l'opposition, comme chefs de groupe, pendant dix ans, et nous avons trouvé cela trop long à cette époque. Voilà maintenant vingt ans que vous êtes dans la majorité, comme ministre et dans diverses fonctions.

Ik denk dat ik de grenzen van meerderheid en oppositie kan overstijgen als ik in naam van u allemaal minister Reynders een goede vaart in Europa wens. (*Applaus*)

**Katrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, je vous remercie d'avoir refait la synthèse de la position belge en la matière. C'est une position conséquente dans un dossier difficile où le respect des droits humains, du droit international et des demandes légitimes de chacun a toute son importance.

Monsieur le ministre, comme vous l'avez dit très justement, nous serons encore longtemps occupés par ce dossier très épineux et difficile sur le plan international. J'ose espérer que notre Assemblée prendra pleinement ses responsabilités en la matière dans un futur proche, si cela devait lui être demandé.

*Het incident is gesloten.*  
*L'incident est clos.*